



Programme Afrique Centrale Occidentale
Bureau Pays
BP : 10.933
NIAMEEY-NIGER

TEL : (+227) 96 09 26 17
(+227) 90 26 31 30
Email : abdoulaziz.seyni@iucn.org

www.iucn.org/paco

AVIS D'APPEL D'OFFRE

Projet : Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)

Titre : Former les communautés sur la démarche, les outils et les technologies de valorisation durable des produits forestiers non ligneux et halieutiques (ADM) dans les bassins versants des sites Ramsar de Tabalak et du Dallol Bosso.

Date de Publication : 8 février 2021

Date de Clôture : 10 mars 2021

I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PREE

1.1-Contexte du projet

En Afrique centrale et occidentale, les écosystèmes naturels et leurs ressources connaissent une dégradation continue et aggravée par les impacts négatifs des actions anthropiques et du changement climatique. Cette situation est préjudiciable aux biens et services que procurent ces écosystèmes aux populations. Pour endiguer ce phénomène, les pays, les organismes de bassin et les institutions régionales d'intégration développent des initiatives mais leurs impacts restent encore insuffisants au regard des enjeux.

Face à ce constat, l'UICN et ses partenaires stratégiques d'Afrique centrale et occidentale ont mené une réflexion qui a abouti à l'identification d'un projet d'envergure intitulé « **Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)** ». Le Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN-PACO) a sollicité et obtenu le soutien financier de l'Asdi¹ pour la réalisation de ce projet.

Le PREE est un projet régional construit essentiellement sur les acquis du PAGEV², du PREMI³, du PAGE⁴ et ceux des différentes institutions régionales et des pays sur les défis majeurs à relever que sont : (i) la gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes associés en Afrique de l'Ouest et dans les bassins du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon ; (ii) la gestion des conflits liés à l'eau et aux écosystèmes associés ; (iii) le changement climatique et (iv) le renforcement des capacités des institutions sous régionales d'intégration et des organismes de bassins transfrontaliers d'Afrique de l'Ouest et centrale. Le Projet sera mis en œuvre dans les bassins de la Volta, du Niger, du Sénégal, du Mono, du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon et vise essentiellement à renforcer la résilience des écosystèmes naturels et des communautés locales dans ces bassins fluviaux et lacustres.

Démarré en mars 2020 pour une durée de quatre ans, le PREE est prévu pour être mis en œuvre en deux phases : la première 2020-2021, est déjà en cours.

L'objectif général du PREE est de "**renforcer la résilience des écosystèmes naturels et des communautés locales dans les bassins fluviaux et lacustres d'Afrique occidentale et centrale**". De manière spécifique, le PREE vise à "renforcer la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et la résilience des communautés et des écosystèmes afin de prévenir et de gérer les conflits d'usage des ressources naturelles dans les bassins du Niger, de la Volta, du Mono, du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon" à travers des interventions qui seront articulées essentiellement autour de cinq axes:

- i) le renforcement des capacités des institutions régionales ;
- ii) l'opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en eau (GIRE) dans les bassins ;
- iii) la prise en compte des risques et des opportunités de sensibilité aux conflits dans les bassins;
- iv) la restauration des écosystèmes particuliers dégradés ; et
- v) l'accroissement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés locales et le renforcement de la résilience des écosystèmes.

¹ L'Agence Suédoise pour le Développement International

² Projet pour l'amélioration de la Gouvernance de l'eau dans le bassin de la Volta

³ Initiative pour la réduction de la pauvreté et la gestion de l'environnement

⁴ Partenariat pour la gouvernance environnementale en Afrique de l'Ouest

Les six résultats attendus au terme de la mise en œuvre du PREE sont les suivants :

- **R1.** Un état de référence écosystémique, environnemental et socioéconomique est établi pour servir de base de connaissances et d'orientation de la planification, de la mise en œuvre et du suivi de la gestion intégrée des écosystèmes dans les sous bassins du Niger, du Lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon.
- **R2.** Les cadres opérationnels et institutionnels ainsi que les instruments juridiques d'opérationnalisation de la gestion intégrée des ressources en eau, l'environnement et le changement climatique sont adoptés et appliqués par les pays et les organismes de bassin.
- **R3.** Les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des institutions régionales et organismes de bassins en matière de prévention et gestion des conflits et de la GIRE sont renforcés.
- **R4.** Des cadres de participation, de dialogues et de prévention et gestion des conflits autour des ressources naturelles sont établis et renforcés au niveau des bassins et dans les stratégies nationales et régionales.
- **R5.** Des initiatives économiques et de restauration des services écosystémiques sont identifiées et soutenues pour sécuriser les moyens d'existence des communautés et accroître la résilience au changement climatique et désastres naturels.
- **R6.** Les résultats, expériences et leçons du projet sont efficacement suivies, documentés, communiqués en contribution aux stratégies nationales, régionales et internationales.

En tant que projet régional de l'UICN PACO et de ses partenaires, le PREE travaillera en étroite collaboration, dans la zone d'intervention du PACO, avec les Programmes pays et les Programmes thématiques régionaux (PTR) de l'UICN ainsi que l'ensemble des partenaires concernés. Au niveau global, il bénéficiera de l'expertise technique du Global Water Programme, des Membres et Commissions techniques de l'UICN. Le pilotage du projet sera assuré par un comité composé de représentants des parties prenantes et sa stratégie d'intervention s'articule essentiellement autour de cinq axes principaux :

- i. Le développement et le renforcement de partenariats multi-acteurs avec la mise en place et le renforcement de la GIRE dans les bassins et les sous-bassins
- ii. Le renforcement des compétences et la responsabilisation des acteurs locaux, nationaux et régionaux ;
- iii. L'amélioration des conditions d'existence des communautés bénéficiaires ;
- iv. La création et l'utilisation de connaissances ;
- v. La coopération régionale dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, des politiques et des stratégies environnementales et de développement.

Ainsi, pour la mise en œuvre des actions prioritaires du projet au Niger afin d'atteindre le **résultat 5, des initiatives économiques et de restauration des services écosystémiques sont identifiées et soutenues pour sécuriser les moyens d'existence des communautés et accroître la résilience au changement climatique et désastres naturels que cette activité sera réalisée.**

Ce présent appel d'offre est établi pour recruter un /des consultant (s) afin d'assurer la mise en œuvre de **l'activité 5.2 : Former les communautés sur la démarche, les outils et les technologies de valorisation durable des produits forestiers non ligneux et halieutiques (ADM).**

Il faut noter que ces différents bénéficiaires ont été déjà identifiés lors de la mission terrain pendant laquelle leurs besoins prioritaires ont été identifiés et analysés. La démarche qui sera adaptée est de tenir compte de ces besoins pour la conduite de cette activité.

II-OBJECTIFS DE L'ACTIVITE

2.1. Objectif général

L'objectif principal de la formation est de soutenir le développement des capacités des groupements de femmes et de jeunes en matière de transformation et de commercialisation des produits forestiers non ligneux et halieutiques dans les bassins versants des sites Ramsar de Tabalak et du Dallol Bosso.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'activité sont de :

- i) Organiser de manière participative une session de formation en matière de transformation et conservation des produits forestiers et halieutiques au bénéfice d'un (01) groupement de femmes et d'un (01) groupement de jeunes ;
- ii) Organiser une (01) session de formation sur la méthode Analyse et Développement des Marchés (ADM) pour un (01) groupement de femmes et un (01) groupement de jeunes ;

III-RESULTATS ATTENDUS

Les Résultats attendus de l'activité sont :

- i) une session de formation sur la transformation et la conservation des produits forestiers et halieutiques est organisée de manière participative au bénéfice d'un (01) groupement de femmes et d'un (01) groupement de jeunes;
- ii) une (01) session de formation sur la méthode Analyse et Développement des Marchés (ADM) est organisée pour un (01) groupement de femmes et un (01) groupement de jeunes, sur l'utilisation de la méthode Analyse et Développement des Marchés (ADM) ;

Le choix de cette approche se justifie par sa démarche participative conçue pour aider les populations locales à créer des entreprises génératrices de revenus tout en conservant les ressources forestières. Elle prend aussi en compte les aspects sociaux, technologiques, juridiques et commerciaux, tout en proposant un champ très large de systèmes commerciaux pertinents dont la connaissance permet aux communautés de mettre en place et de gérer des entreprises rurales.

IV-LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus sont :

1. Un rapport de démarrage avec les modules de formation à valider , soumis dans les 05 jours suivant la conclusion du contrat. Ce rapport devra prendre en considération les amendements de l'UICN-Niger et préciser, de façon plus concrète, l'approche/stratégie d'exécution de la formation ;
2. Les modules de formation finaux ;

3. Le rapport d'évaluation du niveau des participants avant et après les formations (Pré-test et Post-test) ;
4. Rapport final de la formation en (03) jours.

V-PROFIL DU CONSULTANT

Cette consultation sera organisée en collaboration le Ministère en charge de l'Environnement et les communes concernées, partenaires du PREE et sera exécutée par une/des ONGs ou un/des bureaux d'étude justifiant nécessairement des compétences dans ce domaine.

Pour les besoins de cette prestation, une/des ONGs ou un/des bureaux d'études doit mobiliser les profils suivants :

L'équipe des consultants spécialisées sera constituée comme suit :

⇒ Un (1) ingénieur des Eaux et Forêts (Bac+4/5); spécialiste en technologies de valorisation durable des produits forestiers non ligneux et halieutiques ayant au moins 10 ans d'expérience dans le domaine et un esprit de travail en équipe et une compétence avérée sur l'utilisation de la méthode Analyse et Développement des Marchés (ADM) ;

⇒ Un (1) Ingénieur (Bac +4/5) spécialistes en gestion aquaculture/pisculture ayant au moins 10 ans d'expérience et une connaissance avérée dans la valorisation durable des produits forestiers non ligneux halieutiques et l'utilisation de la méthode Analyse et Développement des Marchés (ADM);

⇒ Un (1) Ingénieur (Bac +4/5) socio-économistes, ayant au moins 10 ans d'expérience et une connaissance avérée sur la mobilisation sociale et la valorisation durable des produits forestiers non ligneux et halieutiques et l'utilisation de la méthode Analyse et Développement des Marchés (ADM).

L'organisation de l'équipe est laissée à l'initiative des prestataires en fonction de l'approche méthodologique proposée par le soumissionnaire et les qualifications et expériences des membres de l'équipe. Néanmoins, il est attendu que l'équipe, dans son ensemble, puisse démontrer des qualifications et compétences en lien avec le domaine lié à la formation. Une maîtrise de la langue locale (Haoussa et Djerma) est importante pour la conduite de la formation.

VI-RESPONSABILITES ET TACHES DES CONSULTANTS

L'équipe des consultants doit organiser la formation en tenant compte des besoins exprimés par les communautés lors de la mission de prise. Le programme d'activités proposé devra contenir les actions suivantes :

- ✓ présenter la démarche méthodologique à l'UICN et acteurs nationaux avant l'étape terrain;
- ✓ rencontrer les autorités administratives et coutumières pour la présentation la démarche qui sera adoptée et recueillir les attentes, suggestions et besoins;
- ✓ organiser les séances de formation en tenant compte de avis et suggestion des bénéficiaires après chaque journée de travail ;

- ✓ Faire évaluer la formation par les bénéficiaires à la fin de formation ;
- ✓ faire une restitution de la fin de l'activité au niveau local jusqu'après formation.

Le consultant doit :

- ✓ produire un rapport de la formation ;
- ✓ Prendre en charge les pertes des acteurs et autorités locales pour les suivis des activités terrain ;
- ✓ tenir compte des amendements qui seront acceptés.
- ✓ respecter le délais établis pour la soumission du rapport final en tenant compte des amendements.

Le consultant s'assura que tous les points mentionnés dans les présents termes de références ont été minutieusement traités et de façon satisfaisante dans le rapport final. Il est par ailleurs responsable du report de tous les amendements réalisés au cours des différentes étapes de restitution dans le rapport final.

VII-DURÉE DE L'ÉTUDE

La durée prévue pour l'exécution de cette activité est de seize (16) jours.

VI-CONTENU DES PROPOSITIONS

Les ONGs et cabinets qui souhaitent exprimer leur intérêt pour cette consultance sont priés de bien vouloir fournir :

1. Une offre technique décrivant les étapes, méthodes et outils techniques qui seront utilisées pour la formation;
2. Une offre financière comprenant un budget détaillé ;
3. Un dossier contenant le CV détaillé des experts, y-compris, la liste des formations pertinentes dispensées ;
4. Un dossier contenant les modules de formation qui seront dispensés.

VII-REMISE DES PROPOSITIONS

Les dossiers de candidature devront parvenir au Bureau de l'**UICN-NIGER** avant **10 mars 2021 à 16 Heure (UTC-GMT)**, signées et adressées à Monsieur le **Chargé de projet PREE Niger** avec copié au **Coordonnateur Régional Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)**:

Par email en fichiers sous format PDF, aux adresses suivantes : abdoulaziz.seyni@iucn.org ; avec la mention « **Proposition – PREE– Former les communautés sur la démarche, les outils et les**

technologies de valorisation durable des produits forestiers non ligneux et halieutiques (ADM)».

VIII-EVALUATION DES OFFRES

L'offre sélectionnée sera celle qui présentera l'offre technique la plus pertinente, soutenue par l'analyse la plus avancée et l'offre financière présentant le meilleur rapport prix/qualité. Le barème ci-dessous sera considéré :

- La qualification du chef de mission (30%)
- La qualification de l'ensemble de l'équipe éventuelle (20%)
- La qualité de l'offre technique (30%)

IX-ECHEANCIER DE PAIEMENT

Le paiement du montant des honoraires sera effectué par l'UICN-NIGER, par chèque, après réception et validation finale de tous les produits demandés.

Le calendrier des paiements sera accepté avant la signature du contrat et devrait être progressif en fonction de la séquence des livrables attendus. Le montant total de la présente prestation est limité et comprend toutes les dépenses nécessaires pour mener à bien les travaux. Aucun financement supplémentaire n'est disponible au-delà du budget une fois établi et validé.

Le paiement sera réparti de la manière suivante :

N°	Principales actions	Nombre de jour	Paiement en %
1	Méthodologie de travail	02	0
2	Préparation des modules de formation	05	20
3	Séances de la formation	06	50
4	Rapport de la formation	03	30
TOTAL		16	100

X-CONTACTS

Pour tout renseignement complémentaire, les consultants pourront s'adresser à :

Dr **SEYNI Abdoul-Aziz**, Chargé de projet, Projet PREE NIGER, Bureau UICN Niger, BP 10. 933 Niamey-NIGER ou au Tél. : (+227) 96 09 26 17 / 90 26 31 30 ; E-mail : abdoulaziz.seyni@iucn.org.